

# UNECTPI\*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### A TOUTES LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU DIAGNOSTIC IMMOBILIER A TOUS LES DIAGNOSTIQUEURS

Notre Profession est-elle capable de faire des propositions communes au Ministère sur un sujet important tel que la certification ?

Pour le savoir, l'UNECTPI a le plaisir d'inviter toutes les instances représentatives le 12 mars 2010 la veille de son Assemblée Générale

Quel constat pouvons-nous faire sur notre profession ?

Notre profession arrive sans doute à un tournant.

En effet, l'année 2009 avec la baisse du marché des transactions a accentué **les problèmes de notre profession liés :**

- **Au commissionnement**
- **A la qualité technique hétérogène de nos prestations**
- **A l'augmentation du délai moyen de paiement des diagnostics**
- **A la baisse du prix de nos prestations**

Nous avons tous notre part de responsabilité dans ce constat et ainsi nous avons tous la possibilité de mettre en place les actions nécessaires pour y remédier.

En tant qu'instances représentatives nous nous devons de faire des propositions communes et de nous unir pour pouvoir peser de tout notre poids sur les sujets de fond de notre profession.

En tant que diagnostiqueurs, vous devez vous engager dans une association ou fédération afin d'être représenté par un collectif et ainsi contribuer à l'évolution de notre métier. Notre métier est passionnant, plein d'avenir, à nous d'agir pour sa reconnaissance.

*Si vous représentez une instance de notre profession et si vous souhaitez participer à cette réunion, merci de nous en faire la demande via [contact@unectpi.com](mailto:contact@unectpi.com).*

Le Conseil d'Administration de l'UNECTPI



UNION NATIONALE DES EXPERTS CERTIFIES ET TECHNICIENS EN PARASITOLOGIE IMMOBILIERE \*

\* et autres diagnostics techniques

Mail : [contact@unectpi.com](mailto:contact@unectpi.com) - Site : <http://www.unectpi.com>